



info

N° 61 · Août 2001 · version française

Commission
Internationale
pour la
Protection
des Alpes

Internationale
Alpenschutz-
kommission

Commissione
Internazionale
per la Protezione
delle Alpi

Mednarodna
komisija za
varstvo Alp

Allemagne
Autriche
France
Italie
Liechtenstein
Slovénie
Suisse



Climat: un danger plane sur les Alpes

Quand les montagnes nous tombent sur la tête

Chère lectrice, cher lecteur,

Les indices d'un réchauffement climatique sont bien visibles dans l'espace alpin : la plupart des glaciers diminuent, le permafrost fond et les plantes migrent toujours plus haut

Les variations climatiques n'ont en soi rien d'exceptionnel dans l'histoire de la planète. Mais ce qui est

Les dangers potentiels dans l'espace alpin augmentent avec les températures. Les autorités inquiètes affinent les analyses de risques, établissent des services de surveillance durables et aménagent des digues de protection et des dépotoirs à alluvions. Elles hésitent dans la plupart des cas à prendre des mesures d'aménagement du territoire comme l'exclusion des zones de terrain à bâtir des régions particulièrement menacées ou l'élargissement des cours d'eau afin de prévenir les inondations.

Les mesures de lutte contre les causes sont au moins aussi importantes que les mesures de prévention des risques. Il faut réduire de manière drastique les émissions de CO₂ si l'on veut arrêter le réchauffement climatique dont nous sommes coresponsables. Nous avons besoin pour ce faire d'une nouvelle politique des transports et d'une nouvelle politique énergétique, dont les principes figurent dans les protocoles de la Convention alpine. Nous sommes tous appelés à les mettre en œuvre dans notre vie quotidienne.

*Andreas Weissen
Président de CIPRA-International*



Editorial

inquiétant c'est la rapidité à laquelle progresse le réchauffement climatique. Un grand nombre de plantes ne peuvent pas soutenir ce rythme et perdent leur habitat d'origine. Ce changement climatique soudain menace insidieusement la biodiversité.

La fonte des glaciers constitue le signe le plus évident de ce réchauffement. Durant les 150 dernières années, les glaciers des Alpes ont perdu la moitié de leur volume et jusqu'à 40% de leur surface. Le recul des glaciers porte atteinte à la beauté des paysages tout comme au régime des eaux des principaux fleuves européens.

Dans les régions situées à plus de 2500 mètres, les sols sont gelés pendant toute l'année. Le permafrost joue un rôle stabilisateur. Suite au réchauffement climatique, il se met à fondre. Les éboulements descendent jusqu'au fond des vallées ou se transforment en dangereuses coulées de boue lors de fortes précipitations.

Page de titre:

Grossglockner, Pasterze, avant 1900 et en 2000

© Gesellschaft für ökologische Forschung/

Greenpeace/ Wolfgang Zängl

SOMMAIRE



● CLIMAT: LE DANGER PLANE SUR LES ALPES

4 Les Alpes et le changement climatique

6 Le glacier – une « espèce » menacée

7 Adieu au tourisme d'hiver ?

Solution en vue ?

Quand le climat transforme le paysage

8 GLORIA: biodiversité et changements climatiques

9 « Mécanisme d'implémentation » de la Convention alpine

La fin d'un long sommeil ?

10 Elimination des installations hors d'usage

Terrain de golf dans la Prader Sand



● LIVRE BLANC/ LISTE NOIRE

RESEAUX ALPINS

11 Réseau Alpin des Espaces Protégés:
Entre consolidation et expansion des activités

● VIA ALPINA

12 La Via Alpina: un sentier de randonnée international

NMGA

13 La NMGA sensibilise les Hollandais aux Alpes

Manuels de savoir-vivre dans les Alpes
à l'usage des Hollandais



● NOUVELLES

14 Qui a peur des espaces protégés ?

Formation en environnement et écotourisme,
deux domaines voisins

« L'eau dans les Alpes – conflits d'exploitation
et esquisses de solutions »

15 Cabanes de montagne et transports publics

La Convention des Carpates

16 Dates importantes

Merci, Sigrid Tshanett



Les Alpes et le climat

Depuis l'apparition autour de 1860 de séries de mesures fiables réalisées avec des instruments, les années nonante ont été la décade la plus chaude dans le monde entier et très probablement aussi la plus chaude du dernier millénaire. Une nouvelle augmentation des températures moyennes aurait des conséquences graves dans les Alpes.

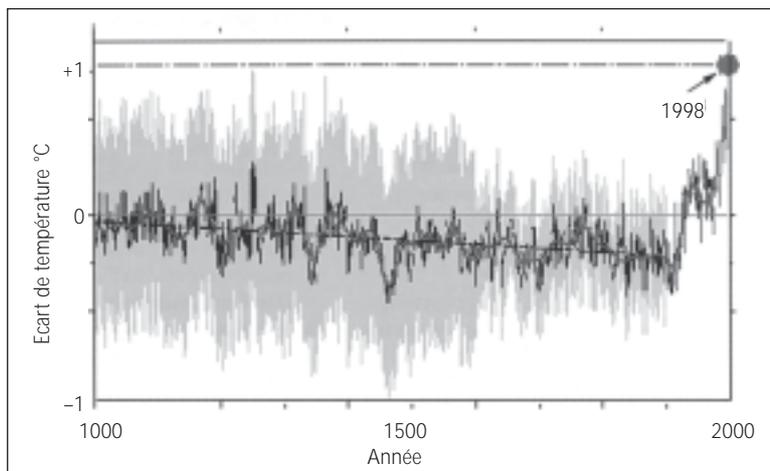
Emissions annuelles de CO₂ en tonnes par habitant

Entité	Année	Emissions (tonnes par habitant)
Moyenne dans le monde entier	1994	3,8
Suisse	1996	6
Autriche	1996	7,8
France	1996	6,6
Allemagne	1996	11,1
Italie	1996	7,3
Slovénie	1990	6,5
USA	1996	20,1
Pays en voie de développement	1990	0,9

Réd. On s'efforce, à l'aide de modèles climatiques, d'évaluer la responsabilité de l'homme dans le réchauffement observé et son évolution future. La température moyenne de l'hémisphère nord durant le dernier millénaire a été reconstituée par plusieurs études indépendantes. Pour réaliser ce type de reconstitution, on fait appel d'une part à des archives naturelles sur le climat, comme des carottes de sondage prélevées dans la glace, des sédiments et les cernes des arbres, mais aussi à des relevés historiques et aux premières mesures réalisées avec des instruments. Les résultats de toutes ces études indiquent que le réchauffement qui s'est produit au 20^{ème} siècle est unique depuis le début du dernier millénaire.

Moins de neige et plus de pluie dans les Alpes

Les débuts de l'industrialisation coïncident avec la fin d'une phase naturelle de froid. Le processus de réchauffement naturel et celui dû à l'homme sont imbriqués. Durant les cent dernières années, les gaz à effet de serre ont beaucoup augmenté; parallèlement, la température s'est élevée en moyenne de 0,3 à 0,6°C



Température annuelle moyenne dans l'hémisphère nord (IPCC 2001), représentée par l'écart à la valeur moyenne (1902-1980). Le champ des différentes mesures ou reconstitutions est en gris. La courbe en gras correspond à la valeur moyenne pendant 40 ans. De 1902 à 1998, il s'agit de valeurs mesurées; entre l'an 1000 et 1980, il s'agit de valeurs reconstituées. (Die Alpen 5/2001)

dans le monde entier, et même de plus de 1°C en Suisse. Compte tenu des scénarios développés sur la base de modèles climatiques, on peut s'attendre à ce que les changements climatiques continuent à s'accélérer d'ici à 2100, à ce que la température moyenne sur notre planète augmente encore de 1,5 à 5°C et à ce que le niveau des mers monte de 50 cm.

Bien que la teneur en eau de l'atmosphère soit négligeable en terme de quantité par rapport aux océans, l'eau présente dans l'atmosphère joue un rôle absolument essentiel. En effet, la vapeur d'eau est, en raison de ce qu'on appelle la réaction en chaîne de l'effet de serre due à l'évaporation, le plus important gaz à effet de serre de l'atmosphère. Pour les pays alpins, les derniers résultats relatifs à l'hydrosphère, c'est-à-dire au cycle de l'eau, et à la cryosphère, c'est-à-dire à la neige et à la glace, revêtent une importance particulière. Les hivers de demain se caractériseront par moins de neige et plus de pluie. Avec un réchauffement de 1°C, la durée moyenne de la couverture neigeuse va diminuer de 4 à 6 semaines dans plus d'une région.¹

Le sol bouge

Le pergélisol, ou permafrost, est un sol gelé en permanence dont la glace soude les uns aux autres les morceaux de roche qui le constituent. En haute montagne, on rencontre le pergélisol tant dans la roche solide que dans les matériaux meubles comme les éboulis, les moraines et les sols. L'étage du pergélisol se trouve en dessous de la zone des glaciers, à partir de 2600 m. Une nouvelle augmentation des températures aura pour conséquence à court terme une augmentation de l'importance du dégel estival, mais, à moyen et long terme la fonte d'éléments de permafrost situés en profondeur dans le sol et une élévation de la ceinture de permafrost en altitude.

Dans les années 1980, le permafrost s'est réchauffé de 0,5 à 1°C. Durant les 100 dernières années, la limite s'est élevée de 150 à 200 mètres. Les résultats du programme national de recherche 31² prévoient pour les 50 prochaines années une nouvelle élévation de 200 à 750 mètres si l'atmosphère se réchauffe de 1 à 2°C.

On ne peut hélas pas encore évaluer le temps que mettra la température du permafrost pour réagir à l'augmentation des températures annuelles moyennes. Si la température continue d'augmenter, il pourrait cependant se produire des mouvements de terrain tels que l'histoire n'en a pas connu jusqu'ici. Les fondations des bâtiments ainsi que celles des téléphériques et des installations de remontée mécanique pourront être directement touchées et endommagées

par des mouvements de tassement dans le sous-sol suite à la fonte de la glace. On peut citer l'exemple de la cabane Erzhertzog-Johann-Hütte au Grossglockner.

Augmentation des glissements de terrain

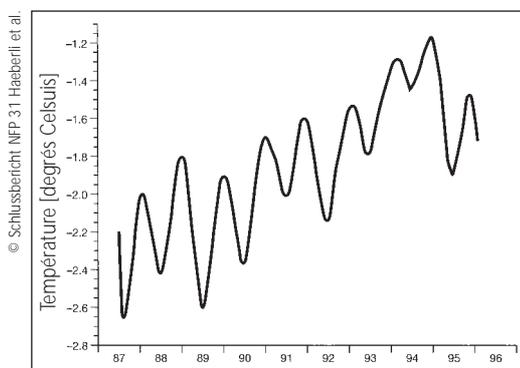
La fonte de la glace peut même déstabiliser des parois rocheuses par la modification des conditions hydrologiques dans leurs réseaux de fissures. Les éboulis, les moraines, etc. contenant de la glace perdent leur cohésion avec la fonte de celle-ci. D'une manière générale, il faut s'attendre à une augmentation de l'instabilité des versants en raison du retrait du permafrost. D'ici à ce que les températures du sous-sol s'équilibrent avec celles de l'atmosphère, il peut se produire encore beaucoup d'éboulements, de glissements de terrain ou de laves torrentielles, qui atteignent fréquemment les fonds de vallées et menacent les zones habitées et les voies de communication. Le glissement de terrain catastrophique qui a eu lieu 28 juillet 1987, dans le Val Pola (Valtellina) semble lié à la fonte du permafrost.

Les conséquences locales et régionales du changement climatique s'avèrent particulièrement dramatiques dans les régions écologiquement sensibles comme les Alpes où elles prennent la forme d'avalanches et d'inondations répétées. Les chercheurs en sciences naturelles peuvent maintenant fournir la preuve qu'il existe des relations entre les changements climatiques et la modification des écosystèmes alpins.

Tout comme le recul des glaciers, l'élévation de la limite du permafrost est tenue pour responsable de la fréquence croissante des catastrophes naturelles. Un réchauffement du climat dans les Alpes aggrave considérablement les risques de laves torrentielles, de glissements de terrain et d'inondations, qui menacent toujours plus les régions alpines épargnées jusqu'ici.

Des précipitations plus fréquentes et plus violentes

Depuis la deuxième moitié des années 1980, les conditions atmosphériques extrêmes se multiplient, ce qui inquiète un nombre croissant de climatologues. Dans l'espace alpin, les précipitations extrêmes et leurs conséquences comptent parmi les catastrophes naturelles les plus dévastatrices. Une analyse des séries de mesures relevées en Suisse montre que la fréquence des fortes précipitations, qui se produisent en moyenne une fois par mois, a augmenté durant les 100 dernières années. Ces résultats ainsi que des observations similaires faites dans d'autres régions situées à des latitudes moyennes et élevées étayaient la thèse qui veut



Modifications de la température du permafrost dans le forage de Murtèl/Corvatsch à une profondeur de 11,5 m. Les sept premières années montrent un réchauffement sensible – + 1°C – du pergélisol. Depuis 1994, la température a diminué, à la suite d'hivers peu enneigés, pour atteindre des valeurs analogues à celles de 1987. (Rapport final PNR 31, Haeberli et al.)

que le cycle de l'eau du système climatique pourrait être influencé dans les prochaines décennies par le réchauffement global observé et son évolution présumée.

Une atmosphère plus chaude peut stocker et transporter beaucoup plus d'eau. Des modèles climatiques globaux, qui permettent de simuler les processus du système climatique et leurs modifications, montrent d'ici à la fin du 21^{ème} siècle, outre un réchauffement prévu de 1 à 3,5°C en moyenne sur la planète, une intensification générale du cycle de l'eau. Alors que les parties arides subtropicales de continents sont touchées par une sécheresse croissante du fait de l'augmentation de l'évaporation, les modèles relatifs aux latitudes géographiques moyennes et élevées montrent une augmentation des déplacements de vapeur d'eau des océans vers les terres et une augmentation des précipitations moyennes.

On a constaté depuis lors, par un grand nombre de simulations climatiques globales et régionales, une intensification du cycle de l'eau et une augmentation des précipitations violentes suite à l'augmentation de la concentration de gaz à effet de serre.³ Cette intensification n'est pas la même selon les saisons. Durant la mauvaise saison, on constate une augmentation des débits en raison de la réduction de la proportion de précipitations sous forme de neige ; au printemps, par contre, on constate une réduction des débits en raison du manque de neige. L'été et l'automne sont des périodes particulièrement sensibles, où il se produit beaucoup d'orages et des précipitations très violentes.



Le 24 septembre 1993, le centre historique de Brigue était envahi par une avalanche de boue et de gravats.

¹ «Die Alpen im Treibhaus» – Une étude du bureau de Greenpeace en Allemagne, en Autriche et en Suisse

² Programme national de recherche 31 «Changements climatiques et catastrophes naturelles», Suisse

³ Christoph Frei : Extremniederschläge im Wandel?, Bulletin (Magazine de l'EPF de Zurich), N° 280, Janvier 2001, p. 30.

Le glacier – une «espèce» menacée

La réaction relativement lente des Alpes à l'augmentation des températures explique que nous ne constatons qu'aujourd'hui la fonte des glaciers, dont la cause remonte à des décennies.

Réd. Le recul des glaciers a commencé depuis le milieu du 19^{ème} siècle. Compte tenu des températures records atteintes dans les années 90 – dans les pays



1900



2000

Le recul du glacier de La Flégère et de la Mer de Glace (Chamonix) entre 1900 et 2000 (voir aussi page de couverture).

La Gesellschaft für ökologische Forschung travaille à réunir une documentation photographique sur l'ensemble des Alpes qui permette d'effectuer des comparaisons sur la fonte des glaciers. Une partie de cette documentation sera présentée dès 2002 dans le cadre de la version actualisée et revue de l'exposition *Schöne neue Alpen* (Là-haut sur la montagne). La constitution de cette documentation est soutenue par Greenpeace Allemagne.

L'exposition *SCHÖNE NEUE ALPEN* sera visible du 1.10 au 31.10.2001 à Ingolstadt (D). La période allant du 8.8. au 30.9.2001 est encore libre.

E-Mail: info@oekologische-forschung.de

Données sur la disparition des glaciers:

Depuis l'apogée des glaciers en 1850, une centaine d'entre eux ont disparu des Alpes suisses.

Entre 1850 et 1973, l'épaisseur des glaciers de Suisse a diminué de 19 m en moyenne. Le volume de glace a passé de 107 km³ à 74 km³ (-33%).

Les glaciers alpins ont perdu environ la moitié de leur volume de glace et 30 à 40% de leur surface d'origine.

© Gesellschaft für ökologische Forschung/Greenpeace/Wolfgang Zängl

alpins aussi – il faut s'attendre à un nouveau recul dramatique des glaciers au cours des prochaines années. Les régions alpines réagissent différemment au réchauffement climatique. La proportion de glaciers joue un rôle décisif à cet égard. Lorsque cette proportion est faible, l'écoulement des eaux diminue proportionnellement au réchauffement climatique. Mais les glaciers opèrent pendant un certain temps un effet tampon sur ce phénomène. Puisqu'il fond plus de glace lorsque les températures augmentent, la quantité d'eau qui s'écoule augmente d'autant plus que la proportion de glaciers est importante. Par ailleurs, avec le réchauffement du climat, il tombe moins de précipitations sous forme de neige fraîche pour protéger le glacier de la fonte en été et au début de l'automne.¹

L'augmentation des températures modifie non seulement l'écoulement mais aussi le régime des eaux. Jusqu'ici l'écoulement des eaux atteignait son maximum en été dans toutes les régions. Mais, lorsque les températures augmentent, il tombe en hiver plus de précipitations sous forme de pluie que de neige. La pluie exerce un effet direct sur l'écoulement des eaux, si bien que le régime des basses eaux est moins marqué en hiver. En été, il fond moins de neige, car la couverture neigeuse est moins épaisse. En outre, lorsque les températures s'élèvent, il s'évapore plus d'eau durant la bonne saison. Tous ces éléments font que le régime des eaux est plus équilibré.

La perte des glaciers entraîne dans les Alpes de nouveaux problèmes écologiques mais aussi économiques. Avec la disparition des glaciers, nous perdons un réservoir d'eau vital mais aussi un élément important du paysage, qui a beaucoup fait pour le tourisme alpin pendant 200 ans.

¹ Etude de Jesko Schaper, PNR, EPF de Zurich

Adieu au tourisme d'hiver ?

Réd. Le tourisme d'hiver dans les Alpes est presque exclusivement axé sur le ski et donc extrêmement dépendant des chutes de neige. Dans une vingtaine d'années, le tourisme lié au ski va battre de l'aile dans les régions de moyenne altitude de l'espace alpin si l'on ne met pas un frein au développement des émissions de gaz à effet de serre. Figurent sur la liste rouge, des stations importantes comme «Les Portes du Soleil» en Valais/Haute-Savoie, Kitzbühel au Tyrol ou Kranjska Gora en Slovénie. Dans une trentaine d'années, le tourisme d'hiver va même être sérieusement compromis dans les régions de plus de 1500 m également et dans les régions des glaciers. On tente souvent de freiner ce déclin en enneigeant artificiellement les pistes.

La limite au-delà de laquelle on est sûr de trouver de la neige en Suisse se trouve aujourd'hui à 1200 m. D'ici à

2050, elle va monter à 1500 m. Actuellement, 85% des domaines skiables peuvent compter sur un bon enneigement, mais ils ne seront plus que 63% dans le futur. Le nombre de jours où la couche de neige est supérieure à 30 cm va diminuer: à Einsiedeln (910 m), par ex., les jours où l'on pourra skier passeront de 51 à 24.

Rien qu'en Suisse, les coûts sociaux et économiques des dommages résultant directement des changements climatiques sont chiffrés à 1,5 milliards d'Euro par année. Le manque de neige en basse altitude a encore une autre conséquence fatale. De grandes entreprises de remontées mécaniques, financièrement solides, essaient déjà d'étendre leurs pistes plus haut en altitude : sur les glaciers en haute montagne et dans quelques-uns des derniers sites naturels intacts des Alpes.



© Keystone/Schröter-Stefano

Les changements climatiques vont compromettre le tourisme lié au ski dans les années à venir

Solution en vue ?

Réd. Une politique énergétique cohérente, l'utilisation accrue de l'énergie renouvelable et la promotion d'un mode de vie et d'une économie compatibles avec un développement durable sont porteurs d'espoir dans le contexte climatique actuel. Dans le cadre d'un projet inédit lancé dans une école pilote par le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, la construction d'une installation photovoltaïque de 40 kW est combinée à des investissements devant assurer une économie d'électricité. Des bailleurs de fonds privés peuvent participer au financement de ces mesures et bénéficier d'un revenu sur l'argent investi dans ces travaux. La protection du climat devient ainsi un placement intéressant.

Les résultats scientifiques du projet CLEAR (Climate

Change in the Alpine Region) du Fonds national suisse, ont été traités pour constituer des modèles aisément compréhensibles (clear.eawag.ch/clear/index.html). On dispose ainsi de bases de décision accessibles pour orienter notre politique du climat. Ces résultats ont été soumis à un large éventail de population, afin de tester leur compréhensibilité par le public et d'examiner la réception des options proposées. Mais aucune de ces solutions ne nous évitera en définitive de changer et de restreindre notre mode de vie si nous voulons avoir encore une place sur cette planète. La politique peut y contribuer avec des instruments comme une réforme fiscale écologique et le principe de la vérité des coûts.

Quand le climat transforme le paysage

Réd. Pas besoin d'être particulièrement perspicace pour s'apercevoir des effets des changements climatiques dans les Alpes. Un ouvrage intitulé «Klimaspuren» (Traces laissées par le climat) présente quelques exemples en Suisse.

Surselva: Inondations et ouragans ont laissé des traces dans le paysage de la Surselva, surtout depuis les années quatre-vingt. En 1984, l'avalanche de S.Placi déboulait jusqu'en bordure de Disentis. En 1987, des cours d'eau en crue occasionnèrent des dégâts dans toute la Vallée du Rhin antérieur. En 1990, l'ouragan Vivian détruisit de larges pans de forêts de montagne. Il existe aussi des «effets» visibles de la menace crois-

sante de catastrophes naturelles : depuis quelques années la digue de Bardigliun protège la localité de Rabius des avalanches.

Ascona: La végétation des forêts s'étendant autour du Lac Majeur s'est modifiée. On rencontre toujours plus d'arbustes et d'arbres exotiques, comme le laurier, le laurier-cerise, le palmier chanvre et le chèvrefeuille du Japon aux environs des localités.

Peter Krebs et Dominik Siegrist: «Klimaspuren – 20 Wanderungen zum Treibhaus Schweiz», Ed. WWF Suisse, 1^{ère} édition, Zurich : Rotpunkt-Verl., 1997.



GLORIA: biodiversité et changements climatiques

Les changements climatiques, en particulier le réchauffement de l'atmosphère terrestre, vont toucher tous les écosystèmes. Mais les écosystèmes de haute montagne réagissent avec une sensibilité particulière à ces changements, de par la fragilité de leur équilibre écologique. La CIPRA est partenaire du projet GLORIA soutenu par l'UE, qui étudie les effets des changements climatiques en haute montagne.

Réd. La perte de biodiversité est un des effets possibles des changements climatiques en haute montagne : le nombre d'espèces végétales va diminuer si le réchauffement force certaines espèces à migrer plus haut en altitude, jusqu'à ce qu'elles atteignent le sommet et n'aient plus aucune échappatoire. Par ailleurs, les changements climatiques peuvent aussi menacer des habitats par leurs effets indirects (comme par ex. l'augmentation de l'instabilité des versants).

Ces effets vont être étudiés par GLORIA (Global Observation Research Initiative in Alpine Environments), un projet soutenu par l'UE. La CIPRA est l'une des organisations et institutions européennes – il y en a plus de vingt – partenaires de ce projet prévu sur trois ans et réalisé sous la direction du Prof. Grabherr de l'Institut pour l'écologie et la protection de la nature de l'Université de Vienne.

Etude de la biodiversité et de la température du sol à différentes altitudes

Les changements intervenant dans la composition des espèces et dans la structure des peuplements végétaux sont de bons indicateurs des conséquences écologiques des changements climatiques. Il s'agit de relever à diverses altitudes, d'une part les changements touchant la biodiversité des plantes vasculaires au moyen d'un échantillonnage, d'autre part les modifications de la température du sol et d'établir des rapports entre les deux. Ces recherches impliquent des relevés de la végétation (composition des espèces, degré de recouvrement, etc.) et des mesures en continu des températures du sol. Il s'agit également de réunir une documentation photographique.

Zones d'étude dans toute l'Europe

Ces observations sont effectuées dans 18 zones d'étude formant ce qu'on appelle des «régions cibles», à chaque fois sur quatre sommets de hauteurs différentes (subalpin à nival) afin de couvrir l'ensemble des altitudes considérées. Les relevés de la végétation et

les mesures de la température du sol interviennent dans les régions de ces sommets, largement préservées de l'influence humaine.

Les 18 zones d'étude sont réparties dans différentes zones climatiques d'Europe: de l'Ecosse à l'Oural et de la Sierra Nevada au nord de la Suède. Les recherches sont effectuées par des groupes de chercheurs d'universités ou par d'autres instituts de recherches dans ces pays.

Projets à long terme

Ce projet s'étend sur trois ans, soit jusqu'à l'été 2003. Après quoi il est prévu, pour relayer le projet à long terme, de conserver un réseau de contrôle qui sera étendu à l'échelle planétaire.

Le projet GLORIA va permettre de constituer une vaste base de données pour des études comparatives. Des scénarios sur l'effet possible des changements climatiques sur les régions de montagne européennes seront développés sur la base de ces données.

Le «Kick Off Meeting» sur le lancement du projet s'est tenu fin avril 2001 à Vienne. Des groupes de chercheurs de toute l'Europe y ont présenté les sommets de leurs «régions cibles» et ont discuté la méthode à adopter sur le terrain et dans la gestion des données. Des «user groups» comme la CIPRA ont expliqué comment ils entendaient utiliser les résultats de GLORIA.

Collaboration entre scientifiques et ONG

Ce projet représente une chance de collaboration efficace entre scientifiques et ONG. Grâce aux possibilités dont disposent les ONG de diffuser les informations, les résultats de GLORIA ne vont pas se limiter aux milieux académiques mais parvenir jusqu'aux décideurs. D'un autre côté, les résultats scientifiques peuvent contribuer dans une large mesure à étayer les argumentations d'acteurs comme la CIPRA et ses organisations membres, plaidant en faveur d'un développement durable et d'une exploitation raisonnable des ressources.



«Mécanisme d'implémentation» de la Convention alpine

La Convention alpine stipule que les parties contractantes doivent rendre compte régulièrement de l'état de la mise en œuvre de la Convention cadre et de ses protocoles d'application. Jusqu'ici, ces comptes rendus, pour autant qu'ils aient été faits, n'étaient pas uniformes, de qualité insuffisante et donc peu utiles.

Réd. La 6^{ème} Conférence alpine (Lucerne, 31 octobre 2000) a décidé qu'il fallait édicter des directives pour la présentation de comptes rendus uniformes. La première réunion du groupe de travail ad hoc s'est tenue en mai sous la présidence de la Suisse.

Mettre en évidence les lacunes dans la mise en œuvre

Il est prévu que les parties contractantes, soit les pays alpins et l'UE, doivent effectuer un rapport détaillé tous les quatre ans sur l'état de la mise en œuvre des objectifs auxquels elles se sont engagées dans le cadre de la Convention alpine et de ses protocoles d'application. Ces rapports doivent ensuite être examinés par un groupe de travail du comité permanent de la Conférence alpine. Si ce groupe de travail est d'avis que la mise en œuvre n'est pas satisfaisante, le comité permanent propose des améliorations à la partie contractante concernée.

Si cette dernière conteste cette décision et ne remédie pas aux défauts constatés, il peut s'ensuivre une dénonciation par la Conférence alpine. La partie contractante peut, par exemple, être invitée à présenter un planning de mesures propres à pallier ces manques. Lorsqu'elles présument que la mise en œuvre est insatisfaisante, les organisations observa-

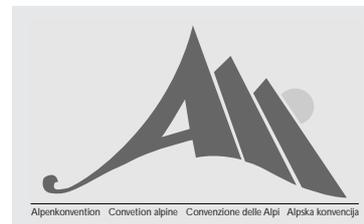
trices comme la CIPRA peuvent, tout comme les parties contractantes, engager une procédure et obtenir une prise de position du comité permanent.

Plus de transparence grâce à des comptes rendus uniformes

Des directives uniformes permettent de mieux saisir la progression de la mise en œuvre dans les différents pays. Avec le groupe de travail, on disposera d'une instance responsable des «réclamations». Selon la procédure de règlement des litiges, fixée l'année passée par la 6^{ème} Conférence alpine dans un protocole d'exécution, on dispose maintenant avec cette «Compliance» (procédure d'accord) – d'une nouvelle possibilité de dénoncer sur le plan international la violation de la Convention alpine par les parties contractantes. La Convention alpine ne prévoit cependant pas de possibilités de sanctions.

Quant à savoir si le contrôle systématique des comptes rendus constituera vraiment un outil approprié pour déceler une mise en œuvre insuffisante, cela dépendra pour l'essentiel de deux éléments: premièrement, les questionnaires y relatifs doivent être assez concrets et complets pour que l'on puisse effectivement vérifier et comparer l'avancée des travaux dans les Etats. Deuxièmement, il faut un secrétariat permanent qui soit en mesure, par ses possibilités techniques (banques de données, etc.) et par un personnel en suffisance et compétent, d'évaluer les comptes rendus de façon que le comité permanent et le groupe de travail à constituer disposent des documents nécessaires pour faire leur travail.

La prochaine réunion aura lieu les 12 et 13 novembre 2001 à Berne



La fin d'un long sommeil ?

Réd. La présidence italienne de la Convention alpine semble émerger d'une phase de sommeil profond. Le comité permanent de la Conférence alpine n'a ainsi pas été convoqué en réunion durant trois trimestres. Deux groupes de travail – l'un chargé du contrôle et de l'évaluation de la mise en œuvre du protocole «Transports» et l'autre portant sur le thème «Population et culture» – ne peuvent pas se mettre à l'ouvrage parce qu'ils n'ont pas encore été constitués par le comité permanent. Le programme de mesures prévu à l'occasion de

l'Année internationale de la montagne de l'ONU, en 2002, et l'échange d'informations entre Interreg IIIB et la Convention alpine ne se feront pas sans réunion du comité permanent.

La CIPRA a protesté auprès de la présidence italienne et des ministres de l'environnement des parties contractantes contre le peu d'implication de l'Italie. Depuis lors, les dates des deux prochaines réunions ont apparemment été fixées: 6 et 7 septembre et 29 et 30 novembre.

Exemple significatif pour le livre blanc

Élimination d'installations hors d'usage



© Mountain Wilderness

Les installations abandonnées enlaidissent depuis des années les paysages de montagne.

Réd. Mountain Wilderness France lance une campagne en faveur de l'élimination des installations d'origine touristique, industrielle, agricole ou militaire, hors d'usage et abandonnées, qui portent atteinte depuis des années à la beauté des paysages de montagne (câbles et pylônes de remontées mécaniques, hôtels en ruine, etc.).

Menée en collaboration avec d'autres organisations, en particulier «Paysages de France» et le CIAPM (Comité international pour la protection du Mont-Blanc), ainsi qu'avec les sites protégés de montagne, cette action poursuit trois buts:

1. faire le relevé des installations abandonnées ayant un impact sur le milieu environnant – par exemple lorsqu'elles se composent de matériaux artificiels et étrangers au lieu – et se trouvant dans les zones

protégées des Alpes françaises ou dans la région du Mont-Blanc ;

2. démontrer la possibilité technique d'éliminer ces installations sur la base de deux exemples ;
3. éliminer à moyen terme les installations répertoriées et empêcher à long terme l'apparition de nouvelles «ruines».

On peut trouver des formulaires on-line pour signaler des installations abandonnées sur le site Internet mentionné ci-dessous. De plus, avec l'aide de bénévoles, il est prévu d'éliminer une station de remontée mécanique abandonnée, des pylônes et un abri en ruines dans une région située à 3000 m d'altitude en haute Maurienne à la frontière franco-italienne: tous les éléments qui ne sont pas ancrés dans le sol doivent être rassemblés afin de faciliter leur élimination intégrale.

<http://perso.wanadoo.fr/mountain.wilderness/iomb/album.htm>

Protocole «Protection de la nature et entretien des paysages», art. 2

[...] chaque partie contractante s'engage à prendre les mesures nécessaires pour assurer la protection, la gestion, et, si besoin est, la restauration de la nature et des paysages dans l'espace alpin [...].

Exemple à ajouter à la liste noire

Terrain de golf dans la Prader Sand



© CIPRA-Sudtirol

Un terrain de golf détruirait pour toujours le plus grand delta fluvial naturel du Tyrol du Sud (Vinschgau).

Depuis quelque temps, des représentants des milieux économiques et touristiques prévoient d'aménager un terrain de golf dans la Prader Sand (Vinschgau). Ils détruiraient ainsi le plus grand delta fluvial à l'état naturel du Tyrol du Sud. Selon la directive flore-faune-habitat de l'UE, la Prader Sand est un espace de vie d'importance prioritaire qu'il faut sauvegarder. Un terrain de golf signerait la perte de ce paysage ainsi que celle d'animaux et de plantes rares déjà disparus dans le reste du Tyrol du Sud – et même dans toute l'Europe centrale. La Prader Sand représente aussi un espace de détente unique.

Tout le territoire de la commune de Prad se trouve dans le Parc national du Stilfserjoch. Il y a deux ans, le projet «Aquaprad» développé dans le cadre du Parc national avait été présenté avec enthousiasme aux

associations de protection de l'environnement lors d'une rencontre dans le Parc national du Stilfserjoch. On prévoyait alors de préserver l'espace de vie de la Prader Sand.

Difficile de concilier parc national et terrain de golf. Ce dernier rendrait caduque toute une partie du projet «Aquaprad». L'Association faïtière pour la protection de la nature et de l'environnement, le Club alpin du Tyrol du Sud, la Société nationale pour la protection du patrimoine et l'Association des biologistes du Tyrol du Sud ont instamment demandé aux responsables d'intervenir en faveur d'un développement du parc national dans le sens d'«Aquaprad» et de renoncer au terrain de golf.

Evelyn Tappeiner, CIPRA-Tyrol du Sud

Protocole «Aménagement du territoire et développement durable», Art. 3

Les politiques d'aménagement du territoire et de développement durable visent à harmoniser au moment opportun les intérêts économiques avec les exigences de protection de l'environnement, notamment en ce qui concerne:

- b) La sauvegarde et l'entretien de la diversité des sites et paysages naturels et ruraux et des sites bâtis de valeur
- d) La protection des écosystèmes et des espèces ainsi que des éléments du paysage rares

3^e Conférence internationale du Réseau Alpin des Espaces Protégés

Entre consolidation et expansion des activités

En juin 2001, le Réseau Alpin des Espaces Protégés a organisé sa troisième Conférence internationale dans le Parc national des Kalkalpen en Autriche. Cette Conférence a donné l'occasion à de nombreux acteurs des espaces protégés alpins de se rencontrer, d'échanger et de faire le point sur les activités réalisées jusqu'ici. Elle a également permis de développer quelques idées sur les perspectives du Réseau.

Réd. Le plus jeune des parcs nationaux alpins accueillait cette conférence internationale : le Parc national de Kalkalpen, en Haute-Autriche. Créé en 1997, il emploie aujourd'hui plus de 30 personnes et s'étend sur une surface de 18'400 ha. C'est la toute nouvelle maison du parc qui était le lieu de cette Conférence réunissant plus d'une centaine de participantes et participants.

Espaces protégés et Convention alpine

Un des thèmes de cette année était dédié à la découverte de la nature dans les espaces protégés. Cette problématique est naturellement au centre des préoccupations des quelques 300 espaces protégés participant au Réseau alpin. Pédagogie, éducation, sentiers didactiques, accompagnateurs de montagne, animateurs, voici quelques thèmes qui ont fait l'objet d'interventions et de discussions lors de cette rencontre.

La mission fondamentale du Réseau alpin des espaces protégés est le développement de partenariats entre les gestionnaires d'espaces protégés alpins et les organismes associés débouchant sur des actions concrètes en faveur de la protection de la nature. La base de l'action reste la Convention alpine et le protocole « Protection de la nature et entretien des paysages ». D'autre part, le Réseau alpin offre une plate-

forme de rencontre idéale pour les acteurs désirant réaliser des projets communs dans le cadre d'Interreg III.

Le Réseau s'est donné quatre axes d'activités et les résultats des groupes de travail ont été présentés en première partie de la Conférence. Le premier axe concerne la protection et la gestion de la nature, de la flore et de la faune ainsi que des ressources (mise en place du réseau NATURA 2000), le deuxième porte sur le tourisme et le patrimoine, le troisième sur l'agriculture et la sylviculture et le dernier, sur la sensibilisation, la formation et l'information du grand public.

Perspectives

Le Réseau fonctionne depuis 1996 grâce au financement de l'Etat français, de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et de la région Rhône-Alpes et est appuyé ponctuellement par les membres du Réseau lors de manifestations et de rencontres ou conférences. Actuellement, le Réseau alpin est en phase de consolidation et le résultat se manifeste par la production et la distribution de publications et de fiches informatives communes et par l'harmonisation de méthodes d'observation. Il reste encore de nombreuses activités à initier mais la base existante et l'efficacité du travail accompli sont les meilleurs garants d'une évolution positive.

Deux perspectives ont été évoquées lors de la Conférence et lors des interventions des observateurs critiques, M. Haller, directeur du Parc national suisse et M. Leeb, Pro Vita Alpina. D'une part, le savoir-faire disponible dans le Réseau Alpin des Espaces Protégés doit être mis à disposition d'acteurs en dehors de l'espace alpin et particulièrement de l'Europe de l'Est, dans une logique d'élargissement de l'UE vers l'est. D'autre part, ce savoir-faire doit aussi servir à donner aux Alpes un réseau d'espaces protégés représentatifs des écosystèmes alpins, reliés entre eux par des corridors écologiques. Ces deux dernières activités sont d'ailleurs exigées par les articles 12 et 13 du protocole « Protection de la nature et entretien des paysages ».



© CIPRA-International

La maison du parc national des Alpes calcaires : le plus grand bâtiment d'Autriche composé uniquement de bois et de verre.

La Via Alpina: un sentier de randonnée international

Depuis longtemps le tourisme de randonnée a été identifié comme un outil privilégié du développement durable. Grâce à la Via Alpina les différentes régions alpines vont travailler en synergie autour d'un projet prestigieux qui contribuera aussi à promouvoir l'identité alpine commune.



Colletto di Valscura,
Argentera, Italie



Tende, Alpes
Maritimes, France

Le projet a pris naissance en 1999 sur une initiative de La Grande Traversée des Alpes (GTA), association spécialiste du tourisme de randonnée, qui regroupe depuis 30 ans les collectivités territoriales des Alpes françaises, les associations de randonnée et les professionnels du tourisme.

Si chaque pays dispose d'un réseau de sentiers locaux, régionaux, nationaux, voire européens bien développé, il n'existait jusqu'ici aucun itinéraire identifié reliant les huit pays signataires de la Convention alpine. Les échos rencontrés ont été très positifs et le 21 juin 2000 un Comité International de Pilotage présidé par le député européen valdôtain Luciano Caveri et regroupant des représentants des collectivités, des clubs alpins ou associations de randonnée et des organismes de promotion touristique des huit pays a été constitué. Une demande commune de financement dans le cadre de l'initiative européenne Interreg IIIB / Espace alpin sera déposée par la Grande Traversée des Alpes, confirmée dans son rôle de chef de file, afin de structurer et valoriser les diverses contributions nationales.

5 itinéraires et plus de 300 étapes journalières

Afin de remplir son double objectif, outil pratique de développement et objet symbolique, l'itinéraire international a été construit sur la base de facteurs touristiques, environnementaux et politiques à partir des sentiers existants:

- dimension internationale
- desserte de sites naturels et culturels remarquables
- difficulté technique modérée
- présence de services et offre touristique
- perspectives de retombées économiques locales
- impact environnemental contrôlé et possibilités de synergie avec les espaces protégés.

Pour refléter l'étendue et la diversité de l'espace alpin, l'itinéraire ne pouvait se limiter à la dorsale alpine «classique» Vienne - Nice. Le tracé définitivement adopté au début de l'année 2001 comporte cinq tronçons représentant un total de plus de 300 étapes journalières. La Via Alpina se veut un «fil rouge» entre les régions alpines et offre une multitude de points d'entrée pour la découverte des territoires au-delà des cinq itinéraires.

Une vitrine pour la Convention alpine

L'inauguration de la Via Alpina a été programmée pour l'été 2002, Année Internationale des Montagnes. L'effort principal portera non pas sur des travaux d'infrastructure mais sur la mise en valeur des sentiers et structures d'accueil existants par une communication en direction du public international: panneaux d'information aux lieux étape et signalétique de rappel discrète, publications multilingues, Internet, manifestations.

La Via Alpina se positionne résolument comme itinéraire de découverte du patrimoine. Elle s'adresse non seulement au grand randonneur sportif mais aussi au public plus large qui souhaite explorer pour une semaine ou quelques jours une région alpine au-delà des frontières. Ceci offre une occasion de développer des offres innovantes combinant découverte du patrimoine et éducation environnementale.

Une demande a été effectuée auprès du Comité permanent de la Conférence alpine afin d'obtenir l'accréditation du projet en tant que contribution à la mise en œuvre de la Convention - la Via Alpina le long de ses 6000 km sera un outil particulièrement concret pour faire connaître la Convention sur le terrain.

5 circuits de randonnées, avec plus de 300 étapes journalières et une multitude d'itinéraires possibles.



© N. Morelle/ CIPRA-International

Nathalie Morelle
Grande Traversée des Alpes (F)
Tél./ Fax 0044 115 849 3129
E-mail info@via-alpina.com

La NMGA sensibilise les Hollandais aux Alpes

Le groupe hollandais «Environnement et Alpes» (NMGA) fut fondée en 1981. Elle constituait alors une commission des deux clubs alpins néerlandais de l'époque, qui entendait rendre attentifs les 35 000 membres des clubs alpins à la sensibilité de l'environnement en haute montagne. En 1985, la NMGA devint une fondation indépendante, qui souhaite maintenant s'adresser à tous les Néerlandais qui voyagent dans les Alpes. Au début des années quatre-vingt-dix, la NMGA est devenue membre associé de la CIPRA.

La NMGA possède son propre journal, un site Internet (<http://www.nmga.bergsport.com>) ainsi que son propre centre de documentation. Elle établit des dossiers d'information et participe à des manifestations. En 2000, elle a édité trois nouveaux prospectus (voir article ci-dessous). Elle publie des guides pour les varappeurs et les randonneurs. Elle collabore aussi au Projet Forêt de montagne et aux «chantiers environnement» du Club alpin autrichien afin de motiver des hollandais à participer à ces projets extrêmement intéressants. Diverses activités sont naturellement prévues dans le cadre de l'année internationale de la montagne.

La NMGA s'engage aussi au sein de l'organisation faitière «Plate-forme hollandaise pour les Alpes» (NAP), qui a été fondée en 1991 en vue de promouvoir un tourisme durable dans les Alpes et de fournir ainsi une contribution à la protection de l'espace alpin. Elle soutient le développement d'offres touristiques «douces» et sensibilise les touristes néerlandais à la nature et à l'environnement alpin. La NAP collabore avec des ONG et des entreprises touristiques et de transports des Pays-Bas et de l'espace alpin. Dès 2003, six voyageurs au moins proposeront des voyages "verts" dans les Alpes, avec prise en charge 'de la maison à l'hôtel'. La NAP cherche d'autres partenaires dans l'espace alpin (les personnes intéressées peuvent contacter Monsieur Marnix Viëtor, tél.: +31/30/2802444, viëtor@sme.nl).

Nederlandse Milieu Groep Alpen NMGA
Keucheniushof 15
5631 NG Eindhoven
NMGA@bergsport.com
www.nmga.bergsport.com

Linda ten Klooster, NMGA

Manuels de savoir-vivre dans les Alpes à l'usage des Hollandais

Le groupe hollandais «Environnement et Alpes» NMGA (voir article ci-dessus) est un membre de soutien de la CIPRA. Quel rapport y a-t-il entre la Hollande et les Alpes? Sur les 16 millions de Hollandais, plus de 2 millions passent chaque année leurs vacances dans les Alpes, jouant ainsi un rôle considérable pour le tourisme alpin. Mais ces vacanciers ont grandi en plaine et ne sont pas du tout familiers de l'environnement sensible de la haute montagne. C'est pourquoi ils ne savent pas toujours quel comportement adopter en montagne. Il est donc important de les familiariser avec l'univers de la haute montagne chez eux déjà, pour qu'ils puissent voyager dans les Alpes en étant bien préparés.

La NMGA a publié trois nouveaux dépliants sur ce thème: «Onderweg in de Alpen» (Sur les routes des Alpes), «Te gast in de berghut» (En visite à la cabane de montagne) et «Mooi meegenomen» (Faire place nette). Ces publications doivent inciter les vacanciers à respecter l'environnement durant leur séjour en

cabane de montagne et à contribuer à la propreté de la nature. L'idée est de parler le moins possible en termes de règles et d'interdictions, ce qui s'avère souvent contre-productif. Les dépliants de la NMGA doivent encourager les vacanciers et vacancières à entreprendre d'eux-mêmes des activités qui soient compatibles avec les intérêts écologiques et sociaux. Ils sont invités à s'immerger dans le milieu ambiant. Ils peuvent ainsi acquérir des connaissances sur l'environnement alpin et découvrir simultanément qu'il est possible de voyager en respectant le principe du développement durable. On prépare ainsi les vacanciers à s'engager activement pour la protection de l'environnement durant leur séjour.

La NMGA prévoit aussi un dépliant sur le thème des «Sports d'hiver». Par cette série informative, la NMGA espère contribuer à un tourisme respectueux de l'environnement.

Linda ten Klooster, NMGA



Conférence annuelle 2001 de CIPRA-Autriche

Qui a peur des espaces protégés?



© CIPRA-Autriche

Qui a peur des espaces protégés? – Conférence annuelle de CIPRA-Autriche

Les possibilités de mettre sous protection des éléments naturels particulièrement intéressants sur le plan écologique, culturel ou paysager, sont multiples en Autriche, ainsi d'ailleurs que les marches à suivre pour le faire. La population locale doit ensuite vivre dans la région protégée. Si elle n'est pas suffisamment informée, les meilleurs concepts ne sont d'aucun effet.

Comme on ne peut garantir une mise en œuvre durable de mesures de protection de la nature sans le soutien de la population, on donne toujours plus la préférence au concept «ascendant» plutôt que concept «descendant» dans la planification européenne des espaces protégés. Pourtant, la population concernée n'a pas toujours l'occasion de s'impliquer dans les pro-

cessus de planification de ces espaces – l'information nécessaire lui étant souvent mal transmise.

La conférence «Qui a peur des espaces protégés? – les espaces protégés, une chance pour les régions» organisée par CIPRA-Autriche souhaite présenter sur la base d'exemples concrets les avantages et les inconvénients auxquels doivent s'attendre les personnes concernées – et nous le sommes tous en définitive.

Nous discuterons avec nos invités, en partant d'exemples actuels et concrets, de la contribution que peuvent fournir au développement durable du territoire les espaces protégés gérés par la population locale.

Bettina Scheiderbauer, CIPRA-Autriche

«Qui a peur des espaces protégés – les espaces protégés, une chance pour les régions».

Les 13 et 14 septembre 2001 à Feldkirch et dans le parc de biosphère du Gr. Walsertal/Vorarlberg. Taxe d'inscription: 550.- ATS • Informations: CIPRA-Autriche, Bettina Scheiderbauer, Alserstrasse 21/5, 1080 Vienne, Tél. : 0043 (0)1/40113-36, cipra@umweltdachverband.at

Formation en environnement et écotourisme

Un forum qui «déménage»
4.10. St. Gerold (Vorarlberg), 5.10. Excursion dans le Bregenzer Wald, 6.10. Hindelang (Bavière)
Organisateurs:
CIPRA-Allemagne,
FORUM Umweltbildung Salzburg et Alpnatur
Informations et inscriptions :
FORUM Umweltbildung Salzburg
E-Mail:
forum.salzburg@umweltbildung.at
www.umweltbildung.at/projekte/oekotourismus

Formation en environnement et écotourisme, deux domaines voisins

Du 4 au 6 octobre 2001, CIPRA-Allemagne organise, avec d'autres associations, un forum sur la formation en environnement et l'écotourisme intitulé «Eine Tagung, die (sich) bewegt» ("Un forum qui «déménage»").

En vacances, nous sommes particulièrement ouverts aux changements et aux nouvelles expériences. C'est ainsi que des propositions de vacances sur un thème écologique peuvent séduire des gens qui ne sont pas particulièrement sensibles à cette question dans leur vie de tous les jours. Par ailleurs, des offres novatrices de formation en environnement sont toujours plus demandées dans un grand nombre de régions touristiques. On peut donc tout à fait imaginer concilier tourisme et formation en environnement, en présentant et en discutant concurremment ces deux thèmes au cours de nombreux ateliers de travail et excursions, de quelques exposés concis et d'un «marché aux idées».

remment ces deux thèmes au cours de nombreux ateliers de travail et excursions, de quelques exposés concis et d'un «marché aux idées».

Ce forum met l'accent sur trois thématiques:

- Méthodes novatrices de formation en environnement constituant une offre touristique
- Offres écologiques durant les vacances, une invitation à adopter chez soi un comportement respectueux de la nature
- Nouveaux marchés pour la formation en environnement dans le secteur du tourisme, et la formation en environnement comme contribution à un développement régional durable

Andreas Güthler, CIPRA-Allemagne

6^{ème} Forum national sur la recherche alpine, Université de Lucerne, 7 septembre 2001

«L'eau dans les Alpes – conflits d'exploitation et esquisses de solutions»

Réd. Cette manifestation, organisée par la Commission interacadémique de recherche alpine (ICAS) et le Comité national de l'«International Human Dimensions Programme on Global Environmental Change (IHDP)», s'adresse à un public interdisciplinaire.

Elle entend montrer où en est la recherche suisse en sciences sociales en matière d'utilisation de l'eau, favoriser la collaboration et la coordination entre sciences sociales et sciences naturelles et montrer comment il serait possible de mieux intégrer les sciences sociales dans les recherches sur l'eau.

Cabanes de montagne et transports publics

Il existe dans plusieurs pays alpins des actions des transports publics, souvent menées en collaboration avec les Clubs alpins, et spécialement destinées aux randonneurs et aux randonneuses. En voici quelques exemples:

«Alpesretour» est une action lancée par le Club alpin suisse (CAS). Les chemins de fer fédéraux (CFF) et le CAS ont lancé ensemble le ticket spécial «Rail&Sleep». Il comprend un billet retour gratuit pour les membre du CAS partis de n'importe où en Suisse et un coupon qui donne droit à une nuitée dans une des cabanes du CAS.

Le Club alpin du Tyrol du Sud présente une série de brochures pour «Randonner sans auto» dans le Tyrol du Sud. Il est prévu d'éditer 9 brochures en tout qui présenteront 15 randonnées sélectionnées par régions, pouvant être entreprises sans problème avec les transports publics.

Les sections de Munich et d'Oberland du Club alpin allemand (DAV) ainsi que les transports régionaux de Haute-Bavière (RVO) ont instauré un bus des alpinistes dans l'Eng (Karwendel). Le bus des alpinistes fonctionne durant les mois favorables à la randonnée et les membres du Club alpin bénéficient d'une réduction de 15% sur le tarif habituel.

Le Club alpin slovène a conclu l'année passée un accord spécial avec les chemins de fer slovènes pour obtenir des réductions. Tous les membres du Club alpin slovène bénéficient ainsi les vendredis, samedis, dimanches et jours fériés ainsi que durant les mois de juillet et août d'une remise de prix allant de 40 à 50% dans les 1^{ère} et 2^{ème} classes de tous les trains, à l'exception de l'InterCity Slovenija.

Un bus dessert tous les points de départ des randonnées dans la zone de tranquillité du Zillertaler Hauptkamm au Tyrol. Ce bus va de Mayrhofen dans le Zillertal jusqu'au barrage du Zillergrund. Il est possible d'interrompre son voyage à tout moment. Les passagers du bus reçoivent un «bonus environnement» à l'aller.

Dans le Bregenzerwald (Vorarlberg), il existe depuis cet été deux nouvelles lignes de bus qui véhiculent les randonneurs en été et desservent de petits domaines skiables en hiver. Les dénivelées parcourues sont assez importantes (500 mètres chacune). Ces deux lignes font partie du réseau général des lignes de bus avec un horaire et des tickets communs.

Rédaction/Borut Peršolja

©SCS Dolomites



On peut éviter d'en arriver là grâce aux offres des transports publics

La Convention des Carpates

Réd. La Pologne et l'Ukraine ont proposé aux pays des Carpates de conclure une convention pour la protection des Carpates et leur gestion durable – notamment en prévision de l'année internationale de la montagne de l'ONU en 2002. L'UNEP/ROE (United Nations Environment Programme/Regional Office for Europe) a maintenant été mandaté par les pays des Carpates pour poser les bases de cette convention et entamer les négociations nécessaires.

Des activités complémentaires ont pour but de garantir l'information de la population et sa participation au processus préparatoire ainsi qu'à la future mise en œuvre de la Convention. Pour ce faire, on soutient la constitution d'un réseau d'ONG, de communes et d'espaces protégés dans les Carpates, afin de renforcer les efforts déjà consentis pour constituer un réseau d'espaces protégés, préserver la biodiversité et exploiter les ressources naturelles de manière durable. Le domaine d'application de la Convention des Car-

pates est principalement constitué par la région montagneuse des Carpates. Les Etats concernés sont la Tchéquie, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie et l'Ukraine. La Moldavie et la Yougoslavie ont aussi fait part de leur intérêt.

La conférence paneuropéenne des ministres «Environment for Europe», qui aura lieu en 2003 à Kiev en Ukraine, doit marquer le lancement de la Convention des Carpates.

Un grand nombre d'aspects de la Convention alpine sont exemplaires pour développer une initiative de protection d'un espace montagneux. Les expériences qui ont déjà été faites avec la Convention alpine sont très utiles pour améliorer l'efficacité de ce genre d'instrument.

Contact: Harald Egerer, Legal Adviser, UNEP/ROE, harald.egerer@unep.ch, Fax: +41 22 797 34 20

